

**DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE
ANNÉE 2022**

■ Dénomination :

■ Adresse du siège social :

Code Postal : / / / / / Ville :

■ Nom, Prénom du Président :

■ Téléphone :

■ Nom de la personne à contacter :

■ Téléphone :

■ Fédération d'affiliation (si tel est le cas) :

■ Objet de l'association :

■ Date de parution au J.O (*) :

■ Nombre d'adhérents :

Enfantsdont Planais.....

Adultes :dont Planais

Dirigeants :

NB : Seuls les dossiers comportant l'intégralité des informations demandées dans ce document seront instruits.

Informations pratiques

L'aide financière que vous demandez est une subvention de fonctionnement. Elle vous est attribuée pour toutes les dépenses prévisibles de l'année courante.

- Comment constituer votre dossier de subvention ?

Vu l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales « Toute association (...) ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée (...).

Conformément aux dispositions du décret, Loi du 30 octobre 1935, relatif au contrôle des associations subventionnées par les collectivités locales, les 2 documents budgétaires demandés, doivent IMPERATIVEMENT être signés et certifiés conformes, par le Président ou le Trésorier de l'association.

La demande de subvention est constituée OBLIGATOIREMENT des éléments suivants :

- le présent document renseigné et signé
- le compte de résultat de l'année 2021 ; présenté sur le document joint, certifié conforme par le Président ou le Trésorier, ou votre propre document établi sur la base de la nomenclature comptable des associations
- un budget prévisionnel global incluant toutes les recettes et dépenses prévisibles pour le fonctionnement de l'année 2022 ; certifié conforme par le Président ou le Trésorier
- la liste des membres du Conseil d'Administration ou du Bureau, ainsi que leurs adresses
- L'attestation d'agrément jeunesse et sports pour les associations à caractère sportif, ou celle ayant vocation à accueillir des enfants ou (et) des adolescents
- un compte rendu d'activités détaillé de l'année 2021 ; **précisant notamment l'utilisation de la subvention municipale**
- votre programme d'activités pour l'année 2022

Pièces à fournir pour une première demande ou un changement de statut :

- les statuts et le récépissé de déclaration à la Sous-Préfecture
- les dernières modifications statutaires du Conseil d'Administration et du Bureau, et le récépissé de déclaration à la Sous-Préfecture
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal Original libellé au nom de l'association

- Où adresser votre dossier de subvention ?

Monsieur Le Maire
Hôtel de ville
Place Lucien Martin
13750 Plan d'Orgon

Montant de la subvention souhaitée : €

Comment la subvention vous sera-t-elle versée ?

Par virement bancaire au numéro de compte indiqué sur le R.I.B. fourni dans votre dossier.

Fait à : Le ____/____/____/

et certifié exact,

Le Président,

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service finances, finances@plandorgon.fr ou au 04 90 73 26 00